

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : AMR 13/006/2006 - ÉFAI

6 novembre 2006

AU 295/06 Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

ARGENTINE **Milagros Demiryi (f), militante des droits humains et ex-prisonnière politique**
Argentina Sabaj de Castro (f), sa belle-mère, 77 ans
Margarita Alegre de Papetti (f), 80 ans, mère d'une victime de « disparition »
Graciela Margarita Zalasar (f), sœur d'une victime de « disparition »
Carlos Razzeti (h), ex-détenu « disparu »

Les personnes nommées ci-dessus ont été menacées et soumises à d'autres formes d'intimidation par des inconnus, pour des raisons apparemment liées aux efforts qu'elles déploient pour que justice soit rendue aux personnes qui ont été victimes de « disparitions », d'homicides ou d'autres violations de leurs droits fondamentaux lorsque le pays était dirigé par l'armée, entre 1976 et 1983.

Plusieurs cas d'actes d'intimidation et de harcèlement ont été signalés depuis la « disparition » présumée de Jorge Julio López, qui a témoigné contre Miguel Etchecolatz, ancien commissaire de la police provinciale de Buenos Aires (voir l'AU 254/06, AMR 13/004/2006, 25 septembre 2006). Miguel Etchecolatz a récemment été condamné à la réclusion à perpétuité après avoir été déclaré coupable d'enlèvements, d'actes de torture et de meurtres commis sous le régime militaire. On est sans nouvelles de Jorge Julio López depuis le 17 septembre.

Le 25 septembre, plusieurs dépliants ont été déposés dans les locaux d'une organisation non gouvernementale (ONG), le *Movimiento Ecueménico por los Derechos Humanos* (MEDH, Mouvement œcuménique en faveur des droits humains), dans la ville de Santa Fé (située dans la province du même nom), où plusieurs autres ONG ont des bureaux. Ces dépliants comportaient le texte suivant : « *Terroriste Jorge Julio López, disparu [numéro] 30 001. Qui sera le [numéro] 30 002 ?* » Selon des organisations argentines de défense des droits humains, 30 000 personnes ont « disparu » pendant la période où l'armée dirigeait le pays.

Le 28 septembre, un correspondant anonyme a appelé l'université nationale de Quilmes et déclaré qu'une bombe avait été déposée dans ses locaux. Il s'est avéré par la suite qu'il s'agissait d'une fausse alerte. On pense que ces menaces pourraient être liées au fait que Milagros Demiryi, ex-prisonnière politique et coordonnatrice régionale du MEDH, travaille dans cette université. Cette femme participe actuellement en tant que témoin à un procès contre des personnes impliquées dans des violations des droits humains commises lorsque le pays était sous régime militaire.

Le lendemain de l'alerte à la bombe, la belle-mère de Milagros Demiryi, Argentina Sabaj de Castro, soixante dix-sept ans, qui vit seule dans la ville de Santa Fé, a reçu une série d'appels téléphoniques anonymes qui se sont poursuivis pendant quatre jours. Le correspondant, un inconnu, l'a avertie qu'elle allait « *avoir un accident* » et lui a fait écouter des musiques funèbres. Ces appels ont été signalés aux autorités de la province.

Le 11 octobre, Margarita Alegre de Papetti, quatre-vingts ans, et Graciela Margarita Zalasar ont chacune reçu des menaces de mort anonymes par téléphone à leur domicile, dans la ville de Concordia (province d'Entre Ríos). Ces deux femmes sont respectivement la mère et la sœur de personnes qui ont « disparu » sous la dictature militaire. Le jour où elles ont été menacées, elles avaient effectué des tests sanguins pour aider les autorités à identifier les restes de victimes de « disparition ». Elles ont signalé ces menaces aux autorités.

Le 14 octobre, des inscriptions menaçantes ont été peintes sur la porte du domicile de Carlos Razzeti, dans la ville de Rosario (province de Santa Fé). Cet homme a déjà été victime d'une « disparition » par le passé.

Son père, Constantino Razzeti, responsable politique, a été tué en octobre 1973, et Carlos Razzeti cherche à obtenir la réouverture de la procédure judiciaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

On craint que la série de menaces et d'actes d'intimidation qui vise actuellement ceux qui cherchent à obtenir justice pour les personnes victimes de violations des droits humains sous le régime militaire ne compromette les poursuites engagées contre les responsables présumés de ces violations. Parmi les cibles des menaces figurent des personnes qui ont joué un rôle public dans le cadre de procédures judiciaires menées contre d'anciens membres des forces de sécurité argentines ainsi que des personnes qui ont participé à des manifestations publiques organisées pour demander que justice soit faite. Plusieurs procès ont été ouverts dans le pays depuis que la Loi du « point final » (1986) et la Loi sur le devoir d'obéissance (1987), qui exemptaient les forces de sécurité de poursuites, ont été annulées en juin 2005.

Depuis le retour des civils au pouvoir, en 1983, des avocats, des proches de personnes ayant « disparu » sous le régime militaire et des membres d'ONG qui enquêtent sur ces « disparitions » sont la cible de menaces, d'actes de harcèlement et d'agressions. Des milliers de personnes ont « disparu » en Argentine pendant les années où l'armée était au pouvoir.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par les informations faisant état d'une série de tentatives d'intimidation visant d'anciennes victimes de violations des droits fondamentaux et des personnes témoignant dans des affaires judiciaires concernant d'anciens membres des forces de sécurité ;
- demandez instamment aux autorités de condamner publiquement ces tentatives d'intimidation et ces attaques ;
- exhortez les autorités à enquêter de manière exhaustive sur toutes les plaintes introduites au sujet de menaces et d'agressions visant des victimes, des proches de victimes et des témoins, et à traduire en justice les responsables présumés de ces agissements ;
- engagez-les à garantir qu'à l'avenir, les témoins participant à des procès d'anciens membres des forces de sécurité bénéficieront d'une protection efficace ;
- invitez les autorités à continuer à déployer des efforts pour localiser Jorge Julio López, dont on est sans nouvelles depuis le 17 septembre.

APPELS À :

Gouverneur de la Province de Santa Fé :

Sr. Jorge Alberto Obeid

Casa de Gobierno

3 de febrero 2649

3000 Santa Fé, Argentine

Fax : + 54 342 450 6619

Formule d'appel : Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Gouverneur de la Province d'Entre Ríos :

Dr Jorge Pedro Busti

Casa de Gobierno

Laprida y Cordoba

3100 Parana

Entre Ríos, Argentina

Fax : + 54 343 423 0455

Formule d'appel : Señor Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Ministre de l'Intérieur :

Ministro del Interior

Sr. Aníbal Fernández

Ministerio del Interior

25 de Mayo 101/145.

1002 Buenos Aires, Argentine

Fax : + 54 11 4345 3336

Formule d'appel : Sr. Ministro / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Ministre des Affaires étrangères :

Sr. Ministro de Relaciones Exteriores, Comercio Internacional y Culto

Sr Jorge Enrique Taiana

Ministerio de Relaciones

Exteriores, Comercio Internacional y Culto

Esmeralda 1212

1007 Buenos Aires, Argentine

Fax : + 54 11 4819 7324

Formule d'appel : Sr. Ministro / Monsieur le Ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 18 DÉCEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*